

# **Un portrait de la prévention du crime durable dans certaines collectivités canadiennes**

## **Points saillants de l'étude**

Rapport préparé pour le groupe de travail fédéral, provincial et territorial sur la  
sécurité communautaire et la prévention du crime

par

Tullio Caputo  
Katharine Kelly  
Wanda Jamieson  
Liz Hart

**Centre d'études démographiques appliquées**



**Carleton**  
UNIVERSITY

Canada's Capital University



Public Safety and Emergency  
Preparedness Canada

Sécurité publique et  
Protection civile Canada

**Canada**

Copyright © 2004 par Carleton University.

ISBN: 0-7709-0477-7

Publié par :  
Carleton University  
Centre d'études démographiques appliquées  
1125 Colonel By Drive  
Loeb Building  
Ottawa, Ontario, Canada  
K1S 5B6

Avril, 2004

Ce rapport est aussi disponible sur le site Internet de la Stratégie nationale pour la prévention du crime à l'adresse :  
[www.prevention.gc.ca](http://www.prevention.gc.ca)

*La Stratégie nationale pour la prévention du crime du gouvernement du Canada est un partenaire de cette initiative.*

## INTRODUCTION

Le présent document renferme les points saillants d'une étude de 2003, intitulée, *Un portrait de la prévention du crime durable dans certaines collectivités canadiennes*, menée par Tullio Caputo, Katharine Kelly, Wanda Jamieson et Liz Hart pour le Groupe de travail fédéral, provincial et territorial sur la sécurité communautaire et la prévention du crime<sup>i</sup>.

## CONTEXTE

Différentes collectivités à travers le Canada ont adopté et institué, à différents degrés, des mesures communautaires de prévention du crime. Certaines collectivités appliquent la prévention du crime par le développement social depuis longtemps, tandis que de nombreuses autres commencent à peine à le faire. Pourquoi certaines collectivités ont-elles réussi à le faire alors que d'autres ont échoué? Comment celles qui ont persisté ont-elles maintenu leurs efforts? Que pouvons-nous apprendre de leurs « succès » et comment ces réussites peuvent-elles aider les autres?

## BUT DE L'ÉTUDE

L'objectif principal de l'étude était d'explorer les leçons apprises de six collectivités qui se sont livrées à des activités de prévention du crime pendant un certain temps et de relever les facteurs qui d'après les membres de ces collectivités ont contribué à leur durabilité.

## COLLECTIVITÉS ÉTUDIÉES

On a examiné six collectivités différentes situées à différents endroits au Canada, y compris :

- deux quartiers urbains;
- deux « collectivités d'intérêt » situées dans des centres urbains;
- une série de collectivités rurales situées à proximité les unes des autres et ayant un patrimoine culturel semblable, et
- une collectivité des Premières Nations, située dans le Nordii

## LA DURABILITÉ ET LA PRÉVENTION DU CRIME : NOTIONS RELEVANT DU SENS COMMUN ET SOLUTIONS DE RECHANGE

En tant que concept, la notion de « durabilité » telle qu'elle est interprétée couramment désigne la manière dont les activités communautaires *persistent dans le temps*. Toutefois, un examen récent des ouvrages spécialisés sur la durabilité et sa pertinence dans le contexte de la prévention du crime par le développement social suggère que la durabilité a un sens plus holistique et contextuel : la notion désigne la façon dont les activités communautaires *sont menées dans un tissu de relations sociales*<sup>ii</sup>. Dans le contexte de la prévention du crime, le concept de la durabilité est lié intégralement aux questions liées au développement communautaire et englobe :

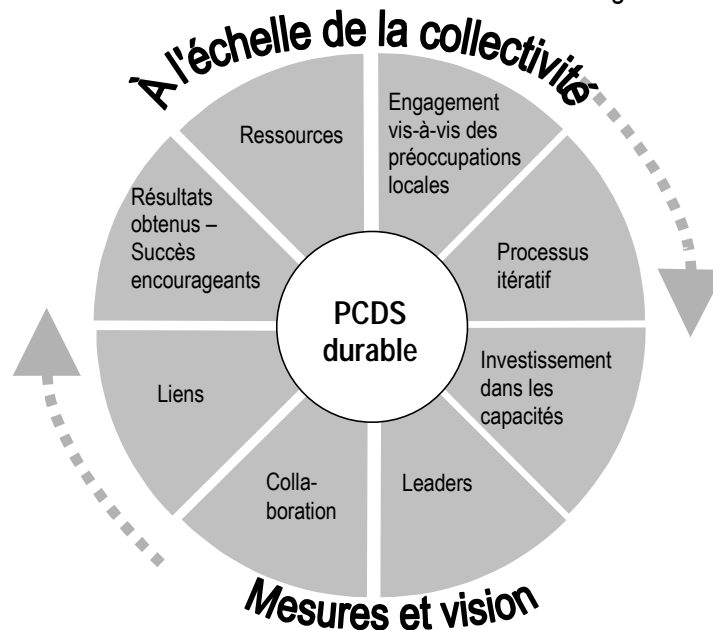
- la **capacité** des collectivités de relever leurs propres besoins et d'y répondre - y compris le lien entre cette capacité et la santé et le bien-être généraux des membres de la collectivité,
- les **liens réciproques** entre les problèmes de criminalité et d'autres facteurs sociaux – comprenant, par exemple, les conditions sociales et économiques locales et les liens entre les groupes et les individus, ou comment les activités collectives tel que le bénévolat finissent par faire partie de la vie communautaire,
- le **processus** à travers lequel les préoccupations *privées* se traduisent en des *questions publiques à l'échelle de la collectivité*.

### LES ÉLÉMENTS COMMUNS DE LA DURABILITÉ DANS LES SIX COLLECTIVITÉS

Dans l'étude, on a examiné ce que signifie la durabilité « sur le terrain », c'est-à-dire dans des collectivités qui se livrent à des activités de prévention du crime. Il s'agissait d'une étude de nature exploratoire fondée sur un échantillonnage dirigé de collectivités reconnues pour avoir obtenu un certain succès dans la mise en œuvre d'initiatives communautaires durables de prévention du

crime. Il s'agit d'un échantillon de petite taille, non représentatif de l'ensemble des collectivités canadiennes, mais il permet de mettre en relief des tendances et des thèmes importants liés à la durabilité d'initiatives communautaires.

Les éléments ayant contribué à la durabilité dans les six collectivités figurent dans le diagramme qui suit :



**Engagement vis-à-vis de questions suscitant des préoccupations à l'échelle locale :**

Dans chaque collectivité, la première étape consistait à définir le ou les problèmes qui inquiétaient particulièrement la collectivité. Les membres de celle-ci se sont réunis - dans des cuisines, des écoles, des centres communautaires et d'autres endroits – pour faire connaître leurs préoccupations et partager leurs idées. Initialement, on s'est concentré sur un ou plusieurs des problèmes suivants ayant trait à la sécurité personnelle et dans la collectivité : violence et mauvais traitements, toxicomanie, conduite en état d'ébriété, intimidation ou troubles de l'ordre public. Souvent, des préoccupations au sujet d'enfants, d'adolescents et de familles étaient le point de ralliement.

**Processus itératif :** Chaque collectivité a utilisé un processus itératif pour définir et articuler les problèmes et prendre des mesures à leur égard. Les participants ont exprimé leurs préoccupations, ont examiné des solutions possibles et ont décidé des mesures précises à prendre. Ils ont également exploré toutes les ressources potentielles – humaines, financières et autres – qui pourraient les aider à atteindre leurs objectifs (incluant, sans s'y limiter, les sources de fonds pour les projets). Chacune des collectivités a mise en œuvre une forme quelconque de consultation, de communication, de partage d'information ou de rétroaction communautaire. Dans certains cas, il s'agissait d'un processus informel (l'apprentissage se faisant en cours de route), alors que dans d'autres cas, il était plus structuré (forums communautaires, p. ex.). Certaines collectivités ont utilisé des instruments précis, tels que la création de ressources, des ateliers, des enquêtes, des groupes de réflexion et la planification d'interventions. Dans chacun des cas, il y avait coordination. Puis, à mesure que les activités se déroulaient, typiquement, la nature des préoccupations a *changé* : plutôt que de s'intéresser à un seul problème, on a commencé à se pencher sur un éventail plus vaste de préoccupations. Si, par exemple, la première étape consistait à organiser un événement communautaire pour de jeunes gens, par la suite, on a commencé à s'intéresser aux besoins plus vastes nécessitant la création de programmes pour les jeunes dans la collectivité.

*L'engagement des membres de la collectivité concernant la nécessité d'intervenir dans le ou les problèmes – et les sujets de préoccupation eux-mêmes – ont évolué avec le temps.*

**Investissement dans les capacités :** Dès le départ, la mesure dans laquelle la collectivité était capable de s'occuper des sujets de préoccupation variait. Toutefois, chaque collectivité a pris des mesures pour améliorer ses capacités : elle l'a fait en approfondissant ses connaissances au sujet du ou des problèmes, en obtenant des ressources humaines devant jouer des rôles clés (c.-à-d. un coordonnateur) ou en faisant la demande de fonds pour mettre sur pied un ou plusieurs projets précis.

**Leaders :** Dans chaque collectivité, les leaders ont joué un rôle crucial. Les leaders étaient des personnes ou, dans certains cas, des groupes de personnes qui connaissaient très bien la collectivité et ses préoccupations et qui avaient un lien personnel avec celle-ci. Dans chaque cas, l'efficacité de ces leaders était due à leur engagement, à la confiance

*L'affirmation suivante a été entendue dans chaque collectivité : « Si ce n'était pour [ nom du ou des leader(s)], cette initiative n'aurait jamais démarré. »*

qu'ils faisaient aux autres et à leur capacité de bâtir des alliances et des partenariats.

**Collaboration** : Dans toutes les collectivités, pour assurer la collaboration nécessaire, il a fallu faire des efforts de façon continue – et souvent difficiles – pour réunir des gens afin de les sensibiliser aux problèmes, pour leur faire comprendre que ceux-ci les concernaient également et pour prendre des mesures.

**Liens** : Les liens entre des particuliers et des groupes à l'intérieur d'une collectivité – ainsi qu'avec d'autres à l'extérieur de la collectivité – étaient très importants. Au sein des collectivités, ces liens horizontaux renforçaient la confiance, encourageaient les gens à proposer des idées et des solutions originales, encourageaient la mise en commun des connaissances, des compétences et de l'expertise et fournissaient des appuis. Les liens verticaux, particulièrement avec des représentants et des organismes gouvernementaux, ont également fourni d'importantes ressources et un soutien. Le leadership et l'engagement pris par la collectivité envers le problème ont contribué de façon essentielle à maintenir ces liens. Les mécanismes de liaison et de coordination (comités et coordonnateurs) ont également joué un rôle crucial.

*Au fil du temps, à mesure que les individus continuaient de collaborer ensemble, des relations se sont graduellement forgées. À mesure que les obstacles organisationnels ou les préoccupations concernant les « sphères de compétence » s'estompaient, une confiance et un respect mutuels grandissaient.*

**Résultats obtenus — Succès encourageants** : Chaque collectivité a remporté des résultats positifs tôt ou une réalisation tangible, – rencontre communautaire qui s'était bien déroulée, camp ou événement couronné de succès –, ce qui a aidé à stimuler l'intérêt dans la collectivité et sa participation aux efforts déployés en réponse au(x) problème(s).

**Ressources** : Les collectivités ont utilisé toutes sortes de ressources en réponse aux préoccupations. Les gens étaient la principale force au cœur des efforts. Plus particulièrement, le fait d'avoir un coordonnateur s'est révélé indispensable. Toutefois, obtenir des fonds pour payer un poste de coordonnateur a été l'un des principaux défis auxquels les collectivités ont eu à faire face. Les ressources matérielles – y compris le financement provenant de sources internes et externes étaient importants. Le fait de disposer d'espace physique assurait la visibilité des groupes, leur donnait le sentiment d'avoir un endroit bien à eux, créait un sentiment d'appartenance et offrait aux membres de la collectivité un point de contact et un accès facile à ce qui était offert.

L'accès à des connaissances et idées au sujet des méthodes, outils et programmes innovateurs et efficaces qui pouvaient s'appliquer à leur situation était également très important.

## LEÇONS APPRISSES

Ces constatations ont fourni un certain nombre de leçons sur la façon dont on peut assurer la durabilité de la prévention du crime par le développement social :

1. **Importance à l'échelle locale** : Pour que les activités communautaires entreprises soient durables, il faut que les organismes et les groupes locaux identifient des besoins, les problèmes et les solutions qui sont importants à leurs yeux.
2. **Liens locaux** : Pour être durables, les mesures prises en réponse à des problèmes locaux doivent créer des liens entre des particuliers et des groupes qui partagent une préoccupation concernant un problème particulier. Ainsi, on peut transformer des préoccupations individuelles/privées en des questions publiques intéressant toute la collectivité.
3. **Partage de la responsabilité à l'échelle locale** : Les approches durables sont partagées : les problèmes, et leurs solutions, sont partagés par toute la collectivité, plutôt que par un groupe ou un particulier. Un solide leadership et une bonne coordination sont nécessaires à l'élaboration de solutions partagées.
4. **Vision de la collectivité** : Alors qu'au début un problème unique soulève des préoccupations, il faut reconnaître que, pour que l'activité soit durable, d'autres besoins et problèmes additionnels doivent se manifester. Cela signifie que les collectivités **qui désirent implanter des activités de prévention du crime durables** doivent élargir de façon permanente le champ de leurs préoccupations – c'est-à-dire adopter une vision de l'orientation qu'elles souhaitent suivre - tout en menant à bien les projets et tout en s'attaquant aux problèmes particuliers, étape par étape.
5. **Approche non hiérarchique, intégrée et tenant compte de la diversité** : La probabilité que les mesures communautaires seront durables est plus élevée lorsque ces mesures reposent sur une approche non hiérarchique (ascendante), intégrée et tenant compte de la diversité. Cette approche contribue à la capacité des groupes de faire preuve de souplesse et de continuer à réagir au fil des ans aux exigences qui se présentent dans le contexte local.
6. **Amélioration des capacités dans la collectivité** : Pour assurer des initiatives durables, il faut améliorer la capacité des collectivités de cerner les problèmes et de mobiliser les ressources en réponse à ceux-ci. Il faut investir notamment dans les connaissances, la coordination et la mise en œuvre des projets.
7. **Processus et communication coordonnés** : La coordination et la communication sont essentielles pour assurer la durabilité des mesures. Les coordonnateurs sont cruciaux parce qu'ils établissent des liens et assurent la communication entre les partenaires communautaires et créent des liens avec les gouvernements (municipaux, provinciaux, territoriaux et fédéral).

8. **Liens au sein de la collectivité et au-delà** : Les activités durables créent des relations au sein de la collectivité qui reposent sur la confiance, le respect mutuel, un intérêt partagé et un engagement à l'endroit du bien-être de la collectivité. Les liens avec d'autres en dehors de la collectivité peuvent fournir des ressources, comme un appui financier, des connaissances et un lien à des normes et valeurs plus vastes (p. ex., justice sociale, droits de la personne). Ces relations fournissent des avantages aux participants à la fois en tant qu'individus qui se préoccupent de leur collectivité en leur qualité de professionnels œuvrant dans la collectivité.
9. **Occasions de réussites qui surviennent tôt** : La capacité et l'engagement sont renforcés par des succès qui surviennent rapidement. Les collectivités dont les capacités sont limitées au début peuvent exploiter ces succès pour créer l'impulsion nécessaire.
10. **Financement des projets** : Le financement des projets aide à créer des occasions de réussites immédiates, ce qui encourage la prise d'engagements et l'impulsion nécessaire. Le financement des projets peut également aider à renforcer la capacité des collectivités dans des domaines particuliers. Toutefois, les fonds attribués aux projets n'assureront pas à eux seuls la durabilité des mesures; le financement doit être perçu comme un élément s'inscrivant dans une vision ou une initiative communautaire plus vaste.
11. **Ressources** : Les mesures durables nécessitent certaines ressources financières, qui permettent d'établir l'infrastructure de base et d'appuyer les fonctions de coordination et de communication, y compris un poste de coordonnateur. Les contributions « en nature », surtout le bénévolat, ainsi que les dons faits par la collectivité aident à maintenir les mesures et donnent le sentiment à la collectivité que les mesures lui appartiennent.

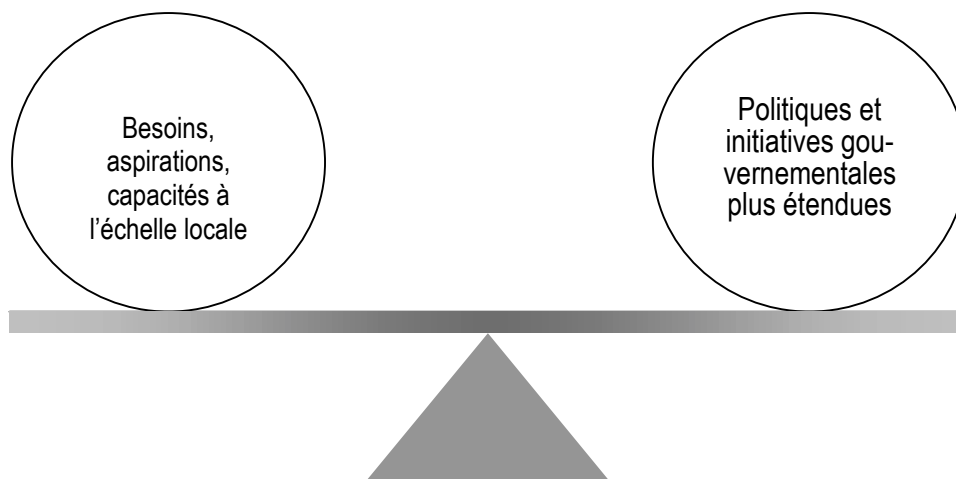
#### CONSÉQUENCES DE L'ÉTUDE : NÉCESSITÉ D'ÉTABLIR UN ÉQUILIBRE

La nécessité de mesures multidimensionnelles en réponse à des problèmes locaux crée un ensemble de défis complexes pour les décideurs à tous les niveaux. Plus particulièrement, il faut établir un juste équilibre entre

- le renforcement de la capacité des collectivités de s'occuper de leurs besoins précis;
- la mise en œuvre de politiques et d'initiatives gouvernementales qui sont suffisamment étendues pour englober la grande diversité des collectivités canadiennes, tout en étant suffisamment spécifiques pour aider réellement à réduire la criminalité.



## Nécessité d'établir un équilibre



Les mesures qui pourraient aider à établir un juste équilibre dans le domaine de la prévention du crime durable incluent les suivantes :

- Dialogue continu avec les collectivités pour cerner les problèmes, fixer les priorités et élaborer des approches et des solutions
- Adoption d'une approche proactive et intégrée en matière d'élaboration des politiques, plutôt qu'une approche « cloisonnée »
- Mécanismes de communication et de coordination qui facilitent l'adoption d'approches intégrées
- Création de liens et de partenariats pratiques qui favorisent et maintiennent les activités
- Échange d'information et élaboration de connaissances au sujet des approches, des outils et des programmes efficaces
- Investissement dans les capacités communautaires, particulièrement dans les domaines comme le leadership et le développement des ressources humaines
- Reconnaissance de la *valeur ajoutée* qu'apporte le secteur du bénévolat et de l'*utilité* de prévoir des occasions qui exploitent cette force

En ce qui concerne l'investissement, on a constaté dans le cadre de la présente étude que l'attribution de fonds pour des projets contribue à la souplesse et à l'innovation à l'échelle locale mais qu'à elle seule cette mesure ne suffit pas pour assurer la durabilité des activités. L'attribution de fonds pour créer l'infrastructure nécessaire, l'établissement de stratégies de financement pluriannuel et la diversification des sources de financement constituent des exemples de certaines des mesures qui pourraient assurer une certaine stabilité et le maintien d'une capacité de planification à long terme au niveau communautaire. Une plus grande harmonisation des processus de financement dans le cadre de différentes initiatives contribuerait également à la durabilité en rationalisant les mécanismes utilisés et les efforts déployés par les collectivités pour obtenir des fonds. Il s'agit de défis considérables qui nécessitent une coordination et une coopération entre les

partenaires subventionnaires et les intervenants qui participent à des initiatives au niveau communautaire. En réalité, ces défis sont similaires à un grand nombre de défis auxquels font face les collectivités pour assurer la durabilité de leurs efforts à l'échelle locale.

## Notes

---

- <sup>i</sup> Cette étude a été effectuée par l'intermédiaire du Centre d'études démographiques appliquées de l'Université Carleton, à l'aide de fonds fournis par le Programme de partenariat en prévention du crime de la Stratégie nationale pour la prévention du crime. Le rapport au complet est disponible en ligne à l'adresse [www.prevention.gc.ca](http://www.prevention.gc.ca).
- <sup>ii</sup> Les collectivités ne sont pas désignées par leur nom dans le rapport.
- <sup>iii</sup> Tullio Caputo et Katherine Kelly (2001), *Discussion Paper on the Sustainability of Social Development Activities in Canada: Some Implications For Crime Prevention* (Ottawa, préparé aux termes d'un contrat pour le Centre national de prévention du crime, ministère de la Justice du Canada.